

La République sociale.

Une vie d'engagements : Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Une proposition du Groupe Collège par Olivier Choquet, Philippe Deldalle, Nicolas Pollet et Olivier Waymel.

Cette proposition aborde l'aspect social de la République française, étudié en EMC, à travers la figure de Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

La cérémonie de panthéonisation du 27 mai 2015 est le fil conducteur de cette leçon de 4 heures qui permet de :

- mettre en évidence des notions propres à l'EMC, à l'image de celle de République, et l'ensemble des dimensions qui lui sont liées (la sensibilité, le droit et la règle, le jugement, l'engagement),
- de replacer l'ensemble de cette séquence dans la progression annuelle et dans les différents parcours (PEAC au travers du Panthéon, le Parcours Citoyen grâce à l'étude des engagements de Geneviève de Gaulle-Anthonioz), le Parcours Avenir avec les métiers de l'humanitaire,
- de travailler l'oral.



Source : image extraite du reportage de France 3 cité en ressources

Progression : Cette activité peut s'insérer après le thème 1 de Géographie. Elle permet en particulier de réinvestir les connaissances acquises dans la seconde partie de ce thème intitulée « Richesse et pauvreté dans le monde ».

Il trouvera aussi sa place dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale.

Durée : 4 heures (1 heure de présentation/introduction, 2 heures de travail sur documents et de correction, 1 heure de production finale)

Objectif : amener les élèves à rédiger un texte pour « doubler » la vidéo qu'ils viennent de voir : ce texte pourra être soit le commentaire d'un (ou plusieurs) journaliste(s), soit le discours prononcé par le président de la République.

Notions abordées au cours de cette séquence : discrimination, égalité, liberté, engagement personnel et engagement associatif.

1er temps : «Aux grands hommes, la patrie reconnaissante »... à Geneviève aussi.

1-La cérémonie de panthéonisation le 27 mai 2015 permet d'entrer dans le thème.

On utilise un court reportage diffusé dans le JT de France 3 (http://www.francetvinfo.fr/societe/debats/pantheon/une-ceremonie-a-rendu-hommage-a-quatre-heros-de-la-resistance_924755.html)

On accompagne cette vidéo soit d'un questionnaire simple (Où ? Qui ? Quand ? Pourquoi ? Quels symboles ?) soit d'une consigne demandant aux élèves de rédiger quelques lignes racontant ce qu'ils viennent de voir. (Activité différenciée)

2- La vidéo ne parle que d' « une cérémonie qui a rendu hommage à quatre héros de la Résistance ». La deuxième partie de l'heure sera consacrée à une rapide mise en contexte de cette panthéonisation : qu'est-ce que le Panthéon ? Qu'est-ce que la Résistance ? On insistera sur le destin de Geneviève de Gaulle-Anthonioz et on montrera son engagement individuel pour lutter contre les discriminations, pour la liberté : elle fut déportée pendant la Seconde Guerre Mondiale car elle s'était engagée dans la Résistance.

3- Dans la troisième partie du cours, l'enseignant doit interpeller les élèves en leur disant que ce reportage, et en particulier le commentaire fait sur Geneviève de Gaulle-Anthonioz, ne lui paraît pas satisfaisant... Les élèves font une rapide recherche biographique (soit en salle pupitre, soit à l'aide de tablettes, soit un élève fait la recherche en projection avec le poste de la classe) et doivent répondre finalement à cette question : « Geneviève de Gaulle-Anthonioz n'est-elle que résistante ? » On trouvera facilement qu'elle a aussi été militante des droits de l'Homme et présidente d'ATD Quart-Monde.

2ème temps : Une vie d'engagements.

La citation de Geneviève de Gaulle-Anthonioz « Je ne suis pas une héroïne, mais je revendique le terme de résistante. Au fond, entre Résistance et ATD, il y a un cheminement commun : le refus de l'inacceptable » permet de faire le lien entre les 2 engagements de Geneviève de Gaulle-Anthonioz et, si la Résistance a été expliquée au cours précédent, il reste à comprendre ce qu'est ATD, en quoi ATD lutte contre l'inacceptable et comment ATD est un refus de l'inacceptable.

→ Un engagement associatif contre la pauvreté, pour la solidarité et la fraternité. La pauvreté est vécue comme une discrimination.

1- Travail (Tâche complexe) de groupe ou individuel sur le corpus documentaire suivant (voir corpus documentaire en annexes).

***Document 1.** Un extrait de Geneviève de Gaulle-Anthonioz : *Le secret de l'espérance* ; Paris ; 2001

***Document 2.** Une photo d'un camp de sans logis en France au début des années 1960.

***Document 3.** Un extrait (article 1) de *la loi contre les exclusions* de 1998.

***Document 4.** Une affiche pour la journée mondiale du refus de la misère. (2012)

(Ces quatre documents sont ceux présentés dans le manuel Nathan, classe de 5è, édition 2016, aux pages 342-343.)

***Document 5.** Des extraits de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*. (<http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>), parmi lesquels l'enseignant sélectionnera les passages qu'il soumettra aux élèves.

* **Document 6.** Une photographie montrant Geneviève de Gaulle-Anthonioz et le père J.Wresinski lors du congrès de Pierrelaye en 1976, avec le texte du manifeste des familles du quart-monde en arrière-plan (<http://museedelaresistanceenligne.org/media6745CongrA#zoom-tab>)

L'enseignant accompagnera ce corpus documentaire d'un questionnement mettant en avant les liens qui existent entre ces différents documents et montrant l'engagement de Geneviève de Gaulle-Anthonioz dans « le refus de l'inacceptable », mettant en avant cette citation « je viens de comprendre que je serai solidaire de ces familles, jusqu'à ce que l'injustice s'arrête, tant que leur pauvreté les privera de leurs droits » montrant que la pauvreté est ressentie comme une discrimination.

Ce questionnement doit montrer aussi que cet engagement s'inscrit dans un contexte plus large que le seul contexte français (DUDH) et qu'il aboutit concrètement (loi de 1998 et journée mondiale de refus de la pauvreté).

2- La mise en commun et la correction peuvent se faire en utilisant une frise chronologique comme support, ainsi apparaîtront clairement les principales étapes de l'engagement de Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

3ème temps : « Entre ici Geneviève ... »

Consigne : « Vous êtes l'un des conseillers du Président de la République. Vous devez rédiger le discours qui sera prononcé lors de l'entrée de Geneviève de Gaulle-Anthonioz au Panthéon ».

OU « Vous êtes journaliste(s) et vous devez faire un court commentaire du reportage réalisé à propos de l'entrée de Geneviève de Gaulle-Anthonioz au Panthéon. » (on peut imaginer soit le commentaire d'un journaliste seul ou le jeu de deux journalistes, l'un étant en plateau et l'autre, envoyé spécial, sur le lieu de la cérémonie).

L'enseignant préparera une fiche d'aide à la rédaction du discours ou du commentaire.

Pour le discours du président, on proposera quelques idées-clés (liberté-égalité-fraternité à relier à des exemples concrets de la vie de Geneviève de Gaulle-Anthonioz) à mettre en rapport avec l'actualité.

Le journaliste devra plutôt faire un récit de la vie de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, de ses engagements, avec leur portée et leurs limites, ainsi qu'une présentation du Panthéon. Les deux rôles auront à se poser la question « est-ce que l'engagement de Geneviève de Gaulle-Anthonioz a changé les choses ? »

4ème temps : « Prenez place, c'est la vôtre ... également ! »

Présentation de quelques discours et de quelques commentaires de journalistes. Le travail écrit de tous les élèves est ramassé par l'enseignant. Pour conclure, on se posera la question « Faut-il encore s'engager actuellement ? » : la panthéonisation de Geneviève de Gaulle-Anthonioz doit-elle inciter à nous engager ? Pourquoi peut-elle être un modèle ?

On montrera que l'engagement de Geneviève de Gaulle-Anthonioz lui survit : On présente le planisphère sur lequel les pays dans lesquels ATD Quart-Monde intervient (à la fois des pays développés et en développement). <http://www.atd-quartmonde.org/ou-sommesnous> .

On fera relever aux élèves dans la liste des interventions d'ATD Quart-Monde les principaux domaines d'intervention dans ces pays, (la lutte contre la pauvreté et la misère au travers du développement de l'éducation-formation, de la santé...),

<http://www.atd-quartmonde.org/nos-actions/nos-priorites-2013-2017> qu'on pourra mettre en rapport avec des extraits de la la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948).

On pourra aussi présenter la création des *Restos du cœur* par Coluche comme un engagement au service de la solidarité qui survit à son créateur.

Cette fin du cours d'EMC permet par ailleurs de créer un lien, voire une transition avec les thèmes 2 et 3 du programme de géographie, on pourrait par exemple étudier le cas de personnes engagées dans la lutte contre la déforestation au Brésil ou dans le problème de la redistribution des terres (mouvement des sans terre), toujours au Brésil.

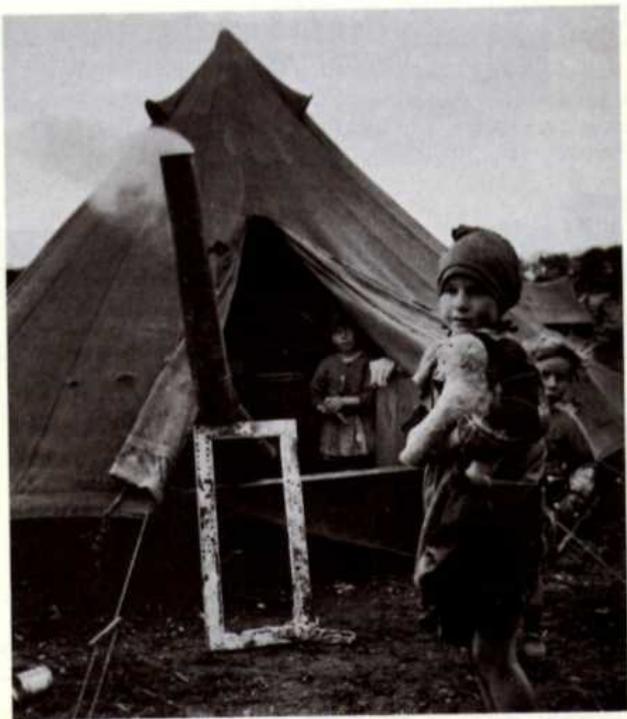
Documents proposés aux élèves lors du travail de groupe mené dans le cadre de la proposition

DOCUMENT 1 : extrait de *Le secret de l'espérance*, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, 2001

« Hiver 1960. Le feu a pris dans les papiers qui calfeutrent les parois disjointes des abris. Deux enfants sont morts. Se dégage une puanteur insurmontable puisqu'il est impossible de se laver, de se sécher. Ici, les familles n'ont que trois points d'eau pour ce grand bidonville, pas de toilettes, pas d'électricité. Je ne peux pas en prendre mon parti. [...] Le père Joseph Wresinski était attentif à ce que disaient les parents : il faudrait trouver un travail pour trouver un logement ; on ne serait pas si souvent malades ; les petits iraient à l'école, si on habitait moins loin et que la maman puisse les laver, laver leurs habits et surtout les faire sécher. [...] Quand j'avais quitté le chemin boueux pour attendre l'autobus dans une vraie rue, j'avais senti, au fond de moi, que je reviendrais. [...] Je viens de comprendre que je serai solidaire de ces familles jusqu'à ce que l'injustice s'arrête, tant que la pauvreté les privera de leurs droits.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, *Le secret de l'espérance*, © Librairie Arthème-Fayard, 2001.

DOCUMENT 2 : Le camp des sans-logis à Noisy-le-Grand dans les années 1960.



Roger-VIOLETTE/Janine Niepce

DOCUMENT 3 : la loi contre les exclusions de 1998

Art 1er : La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains.(...)

La présente loi tend à garantir l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation, de la protection de la famille et de l'enfance.

DOCUMENT 4 :Affiche pour la Journée mondiale du refus de la misère, 2012



DOCUMENT 5 : extraits librement choisis de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*

DOCUMENT 6 : Une photographie montrant Geneviève de Gaulle-Anthonioz et le père J.Wresinski lors du congrès de Pierrelaye en 1976

